



## Bulletin d'information

### Assemblée communale

Une Assemblée communale ordinaire est convoquée pour le **mercredi 12 juin 2019, à 20 h 00, à la salle des Assemblées.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 19 décembre 2018 publié sur le site internet de la Commune ;
2. Approbation du Plan d'aménagement local ainsi que du règlement communal des constructions ;
3. Présentation des comptes 2018 (consultables sur le site internet de la Commune), ratification des écarts budgétaires, décision ;
4. Divers.

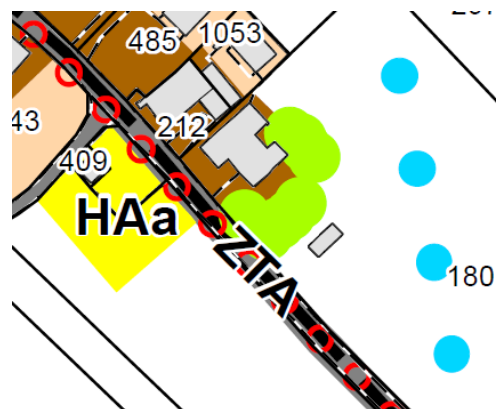
### Argumentaire des points de l'ordre du jour

#### Approbation du Plan d'aménagement local ainsi que du règlement communal des constructions

La révision du Plan d'aménagement local arrive à son terme après de longues années d'études. Le dépôt public s'est achevé le 17 mai 2019 et les Autorités communales ont décidé de présenter cet objet pour approbation à l'Assemblée communale du 12 juin prochain.

Cette étape est importante pour le développement urbanistique du village pendant les prochaines années et permettra, en cas d'acceptation, la création d'une nouvelle zone constructible à l'entrée du village, avant la Rue du Chésal (HAa sur le croquis).

Les Autorités communales recommandent à la population d'approuver ce nouveau plan d'aménagement local ainsi que le nouveau règlement des constructions.



## Argumentaire des points de l'ordre du jour

Présentation des comptes 2018 (consultables sur le site internet de la Commune), ratification des écarts budgétaires, décision

Compte de fonctionnement	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1. Autorités, administration générale	103'444.69	25'499.60	96'500.00	15'300.00	98'873.80	18'901.35
2. Travaux publics, plans de zones, communications	124'376.25	96'622.25	101'400.00	56'550.00	108'170.85	68'061.75
3. Affaires juridiques, police, affaires militaires, protection civile	12'864.25	292.00	10'600.00	300.00	3'958.15	320.00
4. Hygiène publique	26.10	0.00	50.00	0.00	26.70	0.00
5. Instruction, formation, culture, sport	324'814.65	7'838.15	339'500.00	3'800.00	339'934.20	6'515.85
6. Aide sociale et santé publique	186'878.90	4'191.00	191'450.00	7'500.00	176'890.45	1'801.00
7. Economie publique	7'585.85	0.00	7'900.00	0.00	10'519.30	0.00
8. Finances	112'422.87	38'178.52	63'800.00	15'000.00	133'414.85	79'081.10
9. Impositions	50'013.90	730'108.55	15'800.00	711'600.00	13'821.20	697'699.25
	922'427.46	902'730.07	827'000.00	810'050.00	885'609.50	872'380.30
Perte		-19'697.39		-16'950.00		-13'229.20
Bénéfice						

Services communaux	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Enlèvement des ordures	21'199.55	21'199.55	20'900.00	20'900.00	21'046.90	21'046.90
Inhumations	10'356.65	7'513.95	6'150.00	1'950.00	3'932.60	50.00
Service d'incendie et de secours	7'802.50	7'802.50	6'400.00	6'400.00	7'652.25	7'652.25
Canalisations et installations d'épuration	34'726.95	34'726.95	37'750.00	37'750.00	36'668.10	36'668.10
Service des eaux	137'767.45	137'767.45	141'150.00	141'150.00	134'210.09	134'210.09
	211'853.10	209'010.40	212'350.00	208'150.00	203'509.94	199'627.34
Perte		-2'842.70		-4'200.00		-3'882.60
Bénéfice						

Récapitulation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	1'134'280.56	1'111'740.47	1'039'350.00	1'018'200.00	1'089'119.44	1'072'007.64
Perte		-22'540.09		-21'150.00		-17'111.80
Bénéfice						
	1'134'280.56	1'134'280.56	1'039'350.00	1'039'350.00	1'089'119.44	1'089'119.44

Le compte de fonctionnement 2018 de la Municipalité de Bourrignon boucle avec un excédent de charges de Fr. 22'540.09, alors que le budget prévoyait une perte de Fr. 21'150.00.

## Passeports et cartes d'identité

Pour obtenir un passeport ou une carte d'identité, tout citoyen suisse domicilié dans le Canton du Jura peut se présenter au Bureau des passeports à Delémont, **après avoir pris rendez-vous par internet** à l'adresse [www.ch-edoc-passantrag.admin.ch](http://www.ch-edoc-passantrag.admin.ch) **ou par téléphone au 032 420 50 00**.

L'ensemble des demandes de documents d'identité sont à adresser uniquement au Bureau des passeports et des légalisations. **Le délai de livraison du passeport et des cartes d'identité est de 10 jours ouvrables**, à compter du moment où les données biométriques (photo du visage, empreintes digitales et signature) sont saisies.

Les photographies numériques prises hors du Bureau des passeports et enregistrées exclusivement sur une clé USB seront aussi acceptées pour autant qu'elles correspondent aux critères stricts définis par la Confédération. Une deuxième photographie sera obligatoirement prise sur place.

Emoluments des documents d'identité :

Type	Validité	Prix (en francs)
Passeport enfant et adolescent	5 ans	65.00
Passeport adulte	10 ans	145.00
Carte d'identité enfant et adolescent	5 ans	35.00
Carte d'identité adulte	10 ans	70.00
Paquet passeport + carte d'identité enfant	5 ans	78.00
Paquet passeport + carte d'identité adulte	10 ans	158.00
Passeport d'urgence *	Voyage/max. 1 an	100.00

\*Si vous devez partir en voyage, que vous constatez que vous êtes sans documents d'identité et que le délai n'est plus suffisant pour en obtenir un nouveau, un passeport d'urgence (également appelé passeport provisoire) peut être obtenu dans les aéroports pour le prix de Fr. 150.00. Le Bureau des passeports du Canton du Jura peut établir pour les citoyens, dans l'urgence, les passeports provisoires au prix de Fr. 100.00. La durée de validité du passeport d'urgence correspond à la durée du voyage pour lequel il a été acquis, mais d'un maximum d'une année.

Des informations détaillées sont disponibles sur le site internet du Canton du Jura :

[www.jura.ch/DIN/SPOP/Bureau-des-passeports-et-des-legalisations](http://www.jura.ch/DIN/SPOP/Bureau-des-passeports-et-des-legalisations).

## Commission de vérification des comptes

Le Conseil communal est à la recherche d'un/e membre pour la commission de vérification des comptes. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Monsieur Michel Eggenschwiler, 079 505 27 28 ou à l'administration communale au 032 422 15 15. D'avance un grand merci.

## Agenda des manifestations

### Assemblée communale

Mercredi 12 juin 2019 à 20 h 00 à la halle de gymnastique de l'école primaire

### Tournée Asphalte Tour - Jérôme Mouttet

Dimanche 23 juin 2019 à 17 h 00 et 19 h 00 - Terrain de football

### Fête du village - « Bourrignon se réveille ! »

Samedi 20 et Dimanche 21 juillet 2019 - Garage Rémy Ackermann

## Bourses et prêts d'études

### Bourses communales

Tous les étudiants et apprentis qui souhaitent bénéficier de la bourse communale doivent présenter une demande écrite, accompagnée d'une attestation, au secrétariat communal jusqu'au **30 octobre 2019** (une bourse par formation).

### Bourses et prêts d'études cantonaux

Les délais de dépôts des demandes de bourses en matière cantonale sont les suivants pour les années de formation 2019-2020 :

- **31 janvier 2020** pour les formations débutant entre août et novembre 2019 ;
- **30 avril 2020** pour les formations débutant en janvier ou février 2020 ;
- le dernier jour du stage pour les stages linguistiques ;

Le délai de dépôt doit être respecté même si les taxations fiscales déterminantes ne sont pas encore disponibles.

Pour plus d'information : [www.jura.ch/DFCS/SBP](http://www.jura.ch/DFCS/SBP).

## Adresse et horaire

Commune de Bourrignon

Rue de l'Eglise 8

Case postale 102

2802 Develier

Téléphone : 032 422 15 15

Fax : 032 422 81 53

Messagerie : [bourrignon@develier.ch](mailto:bourrignon@develier.ch)

Internet : [www.bourrignon.ch](http://www.bourrignon.ch)

### Heures d'ouverture du guichet :

Lundi : 11h00 - 12h00 16h00 - 17h00

Mardi : 11h00 - 14h00

Mercredi : 11h00 - 12h00 16h00 - 17h00

Judi : 11h00 - 12h00 16h00 - 19h00

Vendredi et

veilles de fêtes : 11h00 - 12h00 Fermé l'après-midi

**En raison des vacances d'été, le bureau communal sera uniquement ouvert le matin, de 11 h 00 à 12 h 00, du lundi 22 juillet 2019 au vendredi 9 août 2019.**

**Les Autorités communales vous remercient de votre compréhension et vous souhaitent à toutes et tous un bel été ensoleillé.**

